



Assemblée générale

Distr. générale
11 juillet 2002
Français
Original: russe

Assemblée générale

Cinquante-septième session

Points 21 b), 24, 37, 79, 88, 103, 106 et 163 de la liste préliminaire*

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis
par l'Organisation des Nations Unies,
y compris l'assistance économique spéciale :
assistance économique spéciale à certains pays ou régions**

Culture de paix

**La situation en Afghanistan et ses conséquences
pour la paix et la sécurité internationales**

**Étude d'ensemble de toute la question des opérations
de maintien de la paix sous tous leurs aspects**

**Développement durable et coopération économique
internationale**

Contrôle international des drogues

**Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés,
aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires**

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Lettre datée du 10 juillet 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que du 17 au 19 juin 2002 s'est tenue à Douchanbé, avec le soutien de l'Université pour la paix des Nations Unies, une conférence internationale intitulée « Les enseignements à tirer du règlement intertadjik pour l'Afghanistan », consacrée au cinquième anniversaire de la signature de l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan.

* A/57/50/Rev. 1.



La Conférence a réuni les Vice-Ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie, de l'Iran, de l'Afghanistan, du Turkménistan et du Kazakhstan, le Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères du Pakistan, le Secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, des représentants du Secrétariat de l'ONU, de l'Union européenne, des diplomates et des scientifiques, des représentants d'organisations de la société civile et d'organisations non gouvernementales de pays d'Asie centrale, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, d'Allemagne, de Belgique, du Danemark, des États-Unis d'Amérique, de Finlande, de Suède, de Suisse et d'autres pays.

Le Président de la République du Tadjikistan, M. Emomali Rakhmonov, a prononcé une allocution (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre des points 21 b), 24, 37, 79, 88, 103, 106 et 163 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Rachid **Alimov**

**Annexe à la lettre datée du 10 juillet 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Allocution de S. E. M. Emomali Rakhmonov à la Conférence
internationale « Les enseignements à tirer du règlement
intertadjik pour l'Afghanistan », tenue à l'occasion
du cinquième anniversaire de la signature de l'Accord général sur
l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan**

Douchanbé, 17-19 juin 2002

Je suis très heureux de vous accueillir sur l'antique sol tadjik et d'exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette importante conférence. Je pense que cette réunion, tenue à l'occasion du cinquième anniversaire de l'instauration de la paix et de la stabilité au Tadjikistan, sans se contenter de faire le bilan du processus de paix dans notre pays, s'attachera aussi à dégager des idées et des réflexions novatrices, qui pourront trouver une application en Afghanistan et dans d'autres parties du monde aux prises avec un conflit.

La population de notre pays s'apprête en ce moment, comme je l'ai dit, à célébrer l'une des grandes fêtes du Tadjikistan indépendant – l'anniversaire de la signature de l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan, qui date du 27 juin 1997.

Ce document a marqué la fin du conflit civil dans le pays, et pour ce dernier, le début du développement pacifique.

Me retournant sur les années écoulées depuis lors, je veux faire une constatation que j'estime très importante – si difficile qu'ait été la voie que nous avons suivie, notre lutte, menée par ceux à qui le sort a confié la charge de rétablir la paix, a été mue surtout par un désir sincère de paix, par la disposition à faire passer nos intérêts politiques et individuels après ceux du calme et de l'union du pays. Ces qualités, propres au peuple tadjik mûri par son expérience historique, se sont manifestées le plus clairement pendant cette époque tragique de difficultés.

Il appartient aux historiens, aux politologues, aux spécialistes des conflits et à d'autres scientifiques d'analyser les causes et les conditions qui ont mené le Tadjikistan à la guerre civile.

Pour ma part, en tant qu'homme politique appelé par les circonstances historiques et par mon peuple à prendre la tête du Tadjikistan indépendant au plus fort du conflit, au moment où chaque jour de guerre creusait encore la faille entre les parties, je ne voyais pas de tâche plus haute que de faire revenir la paix et la concorde dans ma patrie, et j'étais prêt à tout sacrifier au service de cette cause.

Notre tâche principale et les principes fondamentaux de la politique gouvernementale, je les ai définis dès ma première allocution au peuple tadjik en novembre 1992, à la XVI^e session du Conseil suprême de la République, alors que le sort même de la nation et de l'État tadjik était dans la balance.

C'est précisément le moment où les parties affrontées, répondant à l'appel où nous les incitions à reconnaître la primauté des intérêts nationaux sur ceux des

partis, mouvements et groupes quels qu'ils soient, ont accepté pour la première fois de s'asseoir à la table des pourparlers. C'est pourquoi l'on peut considérer que le point de départ du processus de paix tadjik, qui a repris ensuite en 1993, a été la XVIe session du Conseil suprême tenue à Khoudjandé, session véritablement historique pour notre peuple.

Aujourd'hui, nous pouvons dire avec assurance que tout ce qui avait été conçu là, si difficile qu'ait été le chemin, nous avons réussi à le réaliser.

La plus belle réalisation de ces dernières années, c'est que nous avons réussi à préserver l'unité de la nation tadjike et l'intégrité territoriale du Tadjikistan, à faire cesser la guerre civile avec l'aide active de la communauté internationale, et à rétablir l'entente et la justice dans le pays.

Je remercie le sort, je remercie tous ceux qui nous ont aidés à réaliser ce grand et noble objectif. Je ne peux laisser passer cette occasion sans commémorer ceux qui ont donné leur vie pour la paix sur notre sol. Parmi les combattants dévoués à la cause de la paix, il n'y avait pas que des Tadjiks, il y avait aussi des représentants d'autres pays, qui s'étaient associés aux souffrances de mon peuple.

Que leur souvenir soit éternel!

S'agissant de certains aspects précis du processus de paix au Tadjikistan, je tiens à relever que le succès en a été lié à la présence d'un certain nombre d'éléments : il faut noter tout d'abord que l'humanité serre les rangs face à divers défis et menaces, ayant apprécié le danger réel que présentent les conflits locaux qui risquent de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité non seulement de telle ou telle région, mais du monde entier.

Ces éléments, conjugués à la volonté sincère de nombreux pays et organisations internationales de concourir au règlement pacifique du conflit, ont largement facilité la recherche de la paix au Tadjikistan.

Ce sentiment que notre peuple n'a pas été seul dans son malheur, mais qu'au contraire, il a bénéficié d'une aide et d'un soutien constants de pays parfois fort éloignés du nôtre dans l'espace géographique, a été déterminant dans le rapprochement, pas à pas, des parties au conflit tadjik.

La création des forces collectives de paix de la Communauté d'États indépendants (CEI) avec les contingents militaires de la Fédération de Russie, du Kazakhstan, du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan, les efforts de médiation activement déployés par l'Organisation des Nations Unies, par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), par l'Organisation de la Conférence islamique et par le Comité international de la Croix-Rouge, les interventions d'aide humanitaire de nombreux pays et organisations intergouvernementales, ont joué un rôle essentiel pour le règlement du conflit intertadjik.

L'existence de mécanismes d'aide et de soutien au processus de négociation – groupe de pays observateurs, puis Groupe de contact des États garants – a énergisé le processus de négociation entre les parties au conflit et a encouragé ces dernières à donner pleinement effet aux accords obtenus.

Un élément qui a exercé une influence notable sur le processus de paix au Tadjikistan a été le fait que l'Afghanistan, la République islamique d'Iran, la Fédération de Russie, la République islamique du Pakistan, la République du

Kazakhstan et le Turkménistan ont offert la possibilité de tenir sur leur territoire des cycles de négociation et de consultations entre les parties tadjikes, à qui la tenue de ces pourparlers au Tadjikistan même apparaissait impossible pour diverses raisons.

L'apport le plus notable à cette noble entreprise a été celui des envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et des chefs de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan, notamment feu Ismat Kittani et feu Ramiro Piris-Balyon, ainsi que ceux qui sont présents ici, Gerd Dietrich Merrem, Jan Kubis et Ivo Petrov, de même que Liviu Bota, Darko Silovic, et bien d'autres amis du Tadjikistan.

Je tiens à saisir l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui, en la présence de représentants de nombreux pays et organisations internationales, d'exprimer au nom du peuple tadjik notre profonde gratitude et notre sincère reconnaissance aux États, aux organisations internationales et à tous ceux qui ont apporté leur concours pour la cause de la paix et de l'entente nationale dans notre pays.

À notre avis, le processus de paix au Tadjikistan est instructif pas seulement pour nous. Il a été souligné à maintes reprises, dans diverses réunions internationales, y compris des conférences tenues dans le cadre de l'ONU, et par de nombreuses autorités scientifiques, que l'expérience acquise par notre pays sur le plan de l'instauration de la paix et d'une entente nationale pouvait servir de modèle dans d'autres parties du monde, tant pour les parties en conflit que pour les médiateurs et ceux qui oeuvrent en faveur de la paix.

Aujourd'hui, alors que cinq années se sont écoulées depuis la fin du processus de négociation et le début de la phase ultérieure de redressement après le conflit, nombreux sont ceux qui voient dans la réalisation de la paix au Tadjikistan une expérience unique, à la fois du point de vue de l'aptitude des parties à trouver des points de convergence sur des problèmes très complexes et de leur détermination à mettre en oeuvre les accords auxquels elles sont parvenues et en tant qu'illustration du succès d'une opération de paix des Nations Unies. Compte tenu des affinités linguistiques, historiques et culturelles et des nombreuses similitudes entre la situation qui caractérisait notre pays, il y a quelques années, et celle qui règne actuellement en Afghanistan, le profit que notre voisin du sud peut tirer de cette expérience est d'autant plus grand. Ici, je voudrais avant tout souligner que la volonté et la persévérance des parties tadjikes ont été un facteur déterminant dans le processus de paix. Sans cette volonté et cette persévérance, il est à mon sens impossible de résoudre un conflit, quel qu'il soit.

En ce qui concerne le rôle joué par l'ONU dans le conflit intertadjik, à notre avis, l'Organisation a introduit des innovations par rapport aux pratiques qu'elle suit habituellement dans le cadre de ses opérations de maintien de la paix. Il s'agit surtout de la coordination minutieuse des efforts déployés par différents pays et de l'utilisation des possibilités offertes par les structures régionales et d'autres structures internationales dans certains aspects de l'opération.

Par exemple, en dépit du fait que les forces collectives de paix des pays de la CEI, qui ont été un facteur de stabilisation pendant toute la durée du processus de paix, n'étaient pas investies d'un mandat émanant de l'ONU à cet égard, la coopération exemplaire entre ces deux composantes du processus – un système universel de sécurité et son partenaire régional – a toujours été souligné par le Conseil de sécurité et a reçu un appui actif de sa part.

On peut considérer que la coopération qui s'est instaurée entre le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et la Mission de l'OSCE au Tadjikistan et dans le cadre de laquelle, après l'achèvement de la phase principale de la campagne organisée en faveur du rapatriement des réfugiés tadjiks qui se trouvaient en Afghanistan et dans des pays de la CEI, le mandat initialement confié au HCR pour le contrôle du respect des droits des rapatriés a été transféré à l'OSCE, « division du travail » précise et originale qui a contribué en grande partie à l'efficacité de l'action menée par les deux organisations au Tadjikistan et, surtout, a permis le retour des réfugiés à la vie normale sans difficultés, est un phénomène unique et sans précédent.

Au cours du processus de paix qui s'est déroulé dans notre pays, on peut trouver de multiples exemples illustrant la conjugaison et la coordination des efforts déployés par diverses organisations en vue d'un objectif – l'instauration de la paix et de la tranquillité.

Il faut également remarquer que l'avènement de la paix a permis la conduite de réformes plus actives et plus fructueuses.

Dans le cadre de la mise en oeuvre des accords conclus par les parties, nous sommes parvenus, dans un court laps de temps à créer un parlement professionnel sur une base permanente alors que, dans d'autres circonstances, il y aurait eu des années de discussions et de querelles sur la question de son opportunité.

De nombreux partis politiques, y compris des formations qui étaient interdites au moment des affrontements, ont participé aux élections parlementaires et plusieurs d'entre eux ont réussi à surmonter tous les conflits politiques du passé et sont aujourd'hui représentés au sein de l'organe législatif suprême.

Nous créons concrètement des conditions qui permettent le libre fonctionnement des moyens d'information et des organisations sociales et nous les considérons comme des composantes indispensables de la société civile.

Notre peuple envisage maintenant l'avenir avec optimisme et confiance car les leçons tirées de la guerre civile ne permettent pas seulement d'éviter la répétition des événements antérieurs; elles offrent aussi des garanties pour la construction ultérieure d'une société pacifique et productive.

Les évolutions qui se produisent à l'heure actuelle dans la politique internationale ont fait que le Tadjikistan s'est trouvé, d'un point de vue géopolitique, à l'intersection des changements intervenus dans le monde.

Cette situation implique pour nous une lourde responsabilité. Dans le contexte des thèmes qui seront abordés lors de la présente conférence, je voudrais évoquer simplement deux aspects de cette mission internationale importante.

Premièrement, nous servons d'exemple pour le peuple frère d'Afghanistan. De nombreux hommes politiques afghans, et même de simples citoyens de ce pays citent « l'expérience tadjike » comme un exemple positif d'édification de la paix et expriment l'espoir que eux aussi parviendront à rétablir la paix.

Deuxièmement, dans le contexte de la lutte contre le terrorisme international, dans laquelle il joue un rôle de plus en plus actif, le Tadjikistan est devenu un pays que de nombreux dirigeants de la communauté internationale tiennent à consulter.

Dans ces nouvelles circonstances historiques, nous espérons pour notre part que l'attention et l'intérêt portés à notre pays, ainsi qu'à la région de l'Asie centrale dans son ensemble, ne faibliront pas, car les facteurs qui risquent d'engendrer des conflits n'ont pas encore été éliminés.

Étant confrontées à des problèmes économiques et sociaux, principalement la pauvreté, nos sociétés restent vulnérables face au risque d'une diffusion éventuelle de différentes idéologies terroristes, extrémistes et séparatistes. Il semble exister une incompatibilité entre le maintien de la paix et de la tranquillité dans notre région et les plans fomentés par des forces destructrices qui exacerbent périodiquement la situation dans différentes contrées d'Asie centrale.

Dans ces conditions, les efforts déployés par les organisations internationales et la communauté mondiale dans son ensemble doivent, à notre avis, être axés sur des objectifs concrets.

En premier lieu, il s'agit d'appuyer les mesures visant à consolider la société dans nos pays en utilisant largement les ressources et les possibilités offertes par la diplomatie préventive.

En deuxième lieu, il faudrait accorder une aide internationale massive pour la solution des problèmes urgents auxquels nos pays se heurtent au stade actuel de leur développement, faute de quoi notre région pourrait devenir une zone permanente d'instabilité.

On n'a pas besoin d'aller très loin pour trouver des exemples : les événements qui se produisent dans l'Afghanistan voisin sont à cet égard très éloquents. Ce n'est nullement un hasard si l'on a vu apparaître sur la scène politique afghane le mouvement réactionnaire des « Taliban » qui a transformé ce pays en un repaire de terroristes de tous poils et en un asile pour les narcotrafiquants.

Cela était dans une large mesure prédéterminé par la destruction de l'économie et de la société de ce pays, du fait que les gens ne pouvaient pas trouver de moyens normaux de subsistance et étaient de ce fait réduits à se rallier à des associations terroristes ou à se mettre au service de la mafia de la drogue ou encore, pour ceux qui n'ont pas emprunté ces voies, à quitter leur propre pays.

Nous sommes convaincus que c'est en encourageant les parties au conflit afghan à respecter les Accords de Bonn et en assurant la mise en place d'un gouvernement largement représentatif, reflétant les intérêts de toutes les composantes ethniques de la société afghane que l'on parviendra à instaurer la paix et à assurer la prospérité en Afghanistan, comme l'ont montré les conclusions de la Loya Jirga qui s'est réunie récemment.

À notre avis, le processus de transition vers la paix ne pourra être mené à bien en Afghanistan que si l'on fournit une aide efficace pour le développement économique de ce pays.

Dans cette optique, le champ que les actions menées par l'ONU, d'autres institutions internationales et différents pays doivent couvrir est plus vaste que le processus politique et tout aussi important.

On ne saurait omettre de mentionner la présence, au sud de notre continent, de deux grands pays qui étaient au bord de la guerre et qui, de surcroît, sont dotés

d'armes nucléaires. Nous ne pouvons en aucun cas tolérer une escalade des tensions entre l'Inde et le Pakistan.

Il faut, avec tous les moyens disponibles – et la communauté internationale n'en manque pas – encourager les parties à prendre des mesures énergiques pour réduire les risques de déclenchement d'une guerre, engager des pourparlers et empêcher une récurrence des événements du passé.

Il est réjouissant de constater que, grâce aux interventions actives de nombreux pays, les relations entre les deux États se sont sensiblement améliorées ces derniers temps et nous avons le devoir d'appuyer cette évolution.

De même, lorsqu'on analyse la situation dans chaque pays ou région où il existe un risque d'explosion, il est absolument indispensable de mettre en évidence les facteurs et les circonstances qui peuvent provoquer un conflit, de réagir immédiatement et de coopérer avec les autorités en vue d'éliminer ces facteurs et ces circonstances. En d'autres termes, il convient de mettre l'accent en priorité sur la prévention.

À ce propos, je tiens tout particulièrement à souligner que l'une des principales causes du terrorisme international, de l'extrémisme et de la criminalité organisée, qui constitue aujourd'hui une grave menace pour la paix et la tranquillité sur l'ensemble de la planète réside dans le faible niveau de vie, la pauvreté et la misère que l'on observe dans de nombreux pays et régions du monde.

Aussi longtemps que les États développés n'auront pas mesuré pleinement les dangers liés à un tel déséquilibre et ne s'efforceront pas de corriger la situation, on pourra difficilement dire que la paix et la stabilité sont garanties de façon générale.

Pour être juste, il faut reconnaître que nous observons assez souvent des tentatives dans ce sens au niveau international, comparables par exemple à l'assistance offerte au Tadjikistan mais, en règle générale, ces décisions ont un caractère rhétorique et restent fréquemment lettre morte.

Il y a un autre facteur important sur lequel je voudrais attirer votre attention : la situation démographique, qui présente des caractéristiques inquiétantes dans nombre de pays du monde. Si l'on ne résout pas ce problème en temps voulu, l'humanité sera confrontée dans un avenir proche à de nouvelles menaces liées au chômage, à la famine et aux maladies.

Dès lors, quand un conflit est inévitable, les membres de la communauté internationale doivent tout faire pour réduire l'étendue du conflit et limiter ses conséquences en concentrant simultanément leurs efforts sur la région et en encourageant les parties à rechercher des solutions mutuellement acceptables pour résoudre leurs différends.

En résumé, je voudrais faire observer que l'expérience acquise dans le contexte de l'instauration de la paix au Tadjikistan est très intéressante dans la mesure où elle illustre la création de moyens et de mécanismes nouveaux, l'établissement de nouveaux types de relations entre différentes institutions qui ne sont pas directement reliées entre elles mais qui oeuvrent en faveur de la paix, et les nouvelles fonctions et possibilités qui en résultent.

Je pense que dans le cadre des travaux de la Conférence, vous serez amené à identifier d'autres mécanismes qui pourraient jouer un rôle utile dans des situations analogues.

Je vois ici de nombreux visages familiers. Non seulement de savants qui se sont illustrés par leurs travaux dans notre pays, y compris dans la phase difficile qu'il a traversée récemment mais aussi de ceux qui, grâce à leur énergie, à leur travail assidu et à leurs capacités intellectuelles, ont facilité l'avènement de cette journée.

Le 27 juin restera sans aucun doute dans notre mémoire comme une date marquante, une occasion de nous remémorer la tragédie que nous avons vécue, la nécessité de préserver à jamais la paix et l'entente, de consolider l'unité nationale et l'indépendance du pays. La Conférence qui se tient aujourd'hui nous conforte encore davantage dans la conviction que nous suivrons toujours cette voie que nous avons expérimentée.

Je voudrais adresser personnellement à tous les participants à la présente Conférence mes vœux de bonheur et de succès pour l'accomplissement de leur noble et difficile mission qui contribuera sans aucun doute à la réalisation des objectifs les plus importants que l'humanité vise à l'heure actuelle : assurer la paix et la stabilité sur l'ensemble de la planète.

Avant de conclure mon intervention, je tiens à exprimer ma gratitude particulière à un organisme des Nations Unies qui porte une appellation très symbolique – l'Université des Nations Unies pour la paix – et qui est l'un des initiateurs et des principaux organisateurs de la présente Conférence.